

VILLE DE FOSSÉS

Acte certifié exécutoire après avoir été
Transmis au représentant de
L'Etat le : 07 AVR. 2026
Publié le : 07 AVR. 2026
Notifié le : 07 AVR. 2026
La maire, Jacqueline HAESINGER

DECISION N° 2026.27

OBJET : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Val d'Oise – relative à l'aide à la structuration pédagogique des établissements d'enseignement artistique spécialisé, année 2026.

La Maire de Fosses,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2122-22 et L. 2122-23 ;

Vu la délibération n° 2026-025 du Conseil municipal du 21 mars 2026 donnant pouvoir au Maire d'exercer les délégations prévues à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant l'aide à la structuration pédagogique des établissements d'enseignement artistique spécialisé proposée par le Conseil Départemental du Val d'Oise (Direction de l'action culturelle) ;

Considérant que l'Ecole municipale de musique et de danse de Fosses développe son activité d'années en années et correspond pleinement aux critères d'attribution de ladite subvention ;

DECIDE :

Article 1 : De solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental du Val d'Oise d'un montant de 15 000 € au titre de l'aide à la structuration pédagogique des établissements d'enseignement artistique spécialisé pour l'année 2026 ;

Article 2 : De signer ladite demande de subvention ;

Article 3 : Dit que les crédits sont inscrits au budget communal ;

Article 4 : La présente décision peut, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification, faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise.

Fait à Fosses, le 31 mars 2026

La Maire,
Jacqueline HAESINGER





**DEMANDE DE SUBVENTION
AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE**

Année 2026

**AIDE A LA STRUCTURATION PEDAGOGIQUE
DES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE SPECIALISÉ**

COMMUNE

FOSSES (95470)

NOM DE L'ETABLISSEMENT

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

AIDE A LA STRUCTURATION PEDAGOGIQUE

Le Conseil départemental est impliqué auprès des établissements d'enseignement artistique spécialisé depuis de nombreuses années. Suite aux préconisations de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, le Département du Val d'Oise a mis en place son schéma de développement des enseignements artistiques en concertation avec les directeurs d'établissement, en vue d'améliorer l'offre de formation et les conditions d'accès à l'enseignement (adopté par délibération n°7-18 du 15 juin 2007).

Conformément à son dispositif de soutien adopté en 2008 et révisé par délibération n°1-26-5 du 21 octobre 2022, le Conseil départemental intervient financièrement sur la structuration pédagogique de ces établissements, afin de :

- Garantir à l'établissement une reconnaissance de sa qualité pédagogique
- Favoriser le développement d'axes jugés prioritaires par le Département (Cf. schéma départemental)
- Soutenir l'engagement des communes auprès de leur établissement

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Sont concernés :

- les Conservatoires à rayonnement communal classés par l'Etat
- les Etablissements d'enseignement artistique spécialisé municipaux et intercommunaux
- les Etablissements d'enseignement artistique spécialisé associatifs

Condition d'éligibilité : Remplir ou contribuer à une mission de service public en cohérence avec les préconisations des Schémas nationaux d'orientation pédagogique et de la Charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et art dramatique du Ministère de la Culture.

MODALITES DE L'AIDE

L'aide est accordée une fois par année civile. Elle s'inscrit dans une enveloppe financière adoptée par le Conseil départemental dans le cadre du budget de l'exercice. Elle ne constitue en aucun cas un droit à subvention. Les subventions feront l'objet d'un vote du Conseil départemental ou de la Commission permanente.

Les établissements remplissent un dossier détaillé concernant leur structuration pédagogique. L'instruction des dossiers et l'évaluation des établissements d'après des critères qualitatifs sont effectuées par la Direction de l'Action Culturelle. Les critères qualitatifs reposent sur le Schéma départemental et ses différentes phases d'évaluation, et permettent d'obtenir une note sur 70 points. Un seuil de 20 points minimum est nécessaire pour qu'une aide soit accordée. En-deçà de 20 points, aucune aide n'est accordée.

Pour toute information concernant le traitement administratif de votre dossier, merci d'adresser votre demande à julie.monvoisin@valdoise.fr

Pour toute information concernant l'instruction technique de votre dossier, merci de contacter

Nadine BABOIN, chargée de mission Territoire Ouest

☎ 01 34 25 34 89 – nadine.baboin@valdoise.fr

Perrine LORIN chargée de mission Territoire Centre

☎ 01 34 25 30 63 – perrine.lorin@valdoise.fr

Margaux SCHERRER, chargée de mission Territoire Est

☎ 01 34 25 10 97 – margaux.scherrer@valdoise.fr

En cas d'obtention d'une subvention, le bénéficiaire s'engage à faire mention de la participation du Département sur ses supports et dans ses actions de communication. À cet égard et pour obtenir le logo, il est invité à prendre contact avec la Direction de la Communication : com.admin@valdoise.fr

CRITERES D'EVALUATION DES ETABLISSEMENTS

Critères principaux	Sous-critères
Participation locale (10 points)	Participation financière de la commune ou de l'intercommunalité dans le budget de fonctionnement de l'établissement (hors mise à disposition et entretien de locaux)
Projet d'établissement et qualification de l'équipe (15 points)	Projet d'établissement pluriannuel validé par le Conseil municipal ou d'administration Temps de travail hebdomadaire du directeur Pourcentage d'enseignants diplômés (CA, DE, DUMI) supérieur à 50% Formation continue des personnels
Innovation pédagogique (15 points)	Pratiques collectives (ensembles multi-instrumentaux) Diversification des instruments (hors piano et guitare) Enseignement spécifique dans une ou plusieurs disciplines peu représentées (danse contemporaine, théâtre, musiques actuelles, musiques anciennes et musiques du monde)
Diversification et circulation des publics (30 points)	Partenariats avec l'Education nationale, en priorité avec les collèges Dispositifs d'accueil d'élèves en situation de handicap Implication sur la petite enfance (0-3 ans), en priorité avec les structures dédiées et les assistant(e)s maternel(le)s Partenariats avec les structures d'accueil dédiées à l'enfance protégée Partenariats avec les structures d'hébergement des personnes âgées Partenariats avec des structures culturelles et/ou sociales du territoire Dispositifs intercommunaux sur le long terme

DOCUMENTS À FOURNIR OBLIGATOIREMENT (merci de nous indiquer par une case cochée la présence du document dans le dossier envoyé)

- Le présent formulaire dûment rempli
- La synthèse chiffrée, complétée par vos indicateurs généraux ainsi que le budget réalisé et le budget prévisionnel de l'établissement (document Excel ci-joint – 3 onglets à compléter)
- La délibération du Conseil municipal ou communautaire sollicitant la subvention liée au dossier présenté
- Le projet d'établissement en cours (le cas échéant nous fournir le dernier projet d'établissement)
- Grille tarifaire de l'établissement
- Plaquette de communication (si existante)

DATE DE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS : 31 MARS 2026

Les demandes de subvention (y compris les pièces annexes) sont à transmettre uniquement par voie dématérialisée, par courriel à :

directiondelaculture@valdoise.fr
julie.monvoisin@valdoise.fr
margaux.scherrer@valdoise.fr
perrine.lorin@valdoise.fr
nadine.baboin@valdoise.fr

Tout dossier incomplet ou adressé en retard sera considéré comme irrecevable.

1. IDENTITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

COMMUNE DEMANDEUR : FOSSES

Adresse postale : 1, Place du 19 mars 1962 BP 50036 95477 FOSSES Cedex

Tél : 01 34 47 35 40

Courriel : emmd@mairiefosses.fr

NOM DU DIRECTEUR DE L'ACTION CULTURELLE

Nom et prénom : pas de DAC à Fosses

Adresse postale

.....

tél

courriel.....

NOM DU DIRECTEUR DE L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE SPECIALISÉ

Nom et prénom : FRISSUNG Hélène

Adresse postale : 1, Place du 19 mars 1962 BP 50036 95477 FOSSES Cedex

Tél : 01 34 47 45 41 ou 06 11 36 72 27

Courriel : hfrissung@mairiefosses.fr

NOM DU CORRESPONDANT ADMINISTRATIF EN CHARGE DU DOSSIER

Nom et prénom : FRISSUNG Hélène

Qualité.....

Adresse postale

.....

tél

courriel.....

2. CLASSEMENT, AGRÉMENTS ET AFFILIATION A UNE FÉDÉRATION

A. CLASSEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT PAR L'ÉTAT :

- Conservatoire à rayonnement régional
- Conservatoire à rayonnement départemental
- Conservatoire à rayonnement communal
- Conservatoire à rayonnement intercommunal
- Etablissement non classé

AGRÉMENT ADMINISTRATIF (Jeunesse et sport, centre de formation...) :

Type d'agrément	Attribué par	Dates de validité

L'établissement est-il affilié à :

Une fédération	Fédération Française des Ecoles de Musique
Un organisme professionnel	SEAM
Autre, préciser	

B. PROJET D'ÉTABLISSEMENT :

Est-il formalisé dans un document et validé par le Conseil municipal, le Conseil communautaire ou par le Conseil d'administration ?

oui non très important : si oui, joindre un exemplaire

Date de validation du projet : Conseil municipal du 26 mai 2021

Durée du projet pluriannuel : 5 ans (2020-2025). Un nouveau projet d'établissement est en cours d'élaboration.

Préciser ses grandes lignes :

Le projet d'établissement est formalisé depuis septembre 2015, et renouvelé en 2020. L'EMMD de Fosses a participé à la formation organisée par l'ADIAM et le CNFPT sur ce thème avec comme intervenant Jean-Daniel Michel en 2009/2010. Il est formalisé pour 5 ans.

Le projet s'articule autour de trois axes, l'enseignement artistique, l'éducation artistique et la diffusion :

- **L'enseignement artistique** : Développer un enseignement artistique structuré, diversifié, accessible à tous avec pour objectif constant la rencontre artistique et humaine,
- **L'éducation artistique** : Permettre l'accès à l'éducation artistique à toute la population,
- **L'action artistique et la diffusion** : S'inscrire dans les missions pédagogiques et de sensibilisation de l'établissement et être l'expression de la mise en place de projets artistiques émanant d'élèves, d'amateurs et de professionnels.

Il contient les fiches projets des projets réguliers menés par l'EMMD.

Le projet d'établissement est également l'occasion de créer et/ou actualiser des outils permettant un meilleur fonctionnement de l'école : un règlement intérieur et un règlement des études. Le règlement intérieur des élèves et le règlement des études sont votés en conseil municipal et sont communiqués aux familles inscrites à l'EMMD.

C. POLITIQUE TARIFAIRE :

Merci de joindre impérativement la grille tarifaire de l'établissement

Préciser s'il y a lieu :

Des tarifs dégressifs en fonction du nombre d'enfants par famille, du quotient familial.... si ces chiffres s'entendent par mois, trimestre ou année, pour formation générale, instrument et formation musicale... pour les élèves extérieurs

L'école municipale de musique et de danse (EMMD) de Fosses applique une politique tarifaire basée sur le quotient familial (quotient de A à H et tarif extérieur). Il existe dans chaque quotient :

- un tarif pour les cours de musique qui comprend le cours d'instrument, le cours de formation musicale et toute activité de pratique collective ;
- 4 tarifs pour les cours de danse en fonction des inscriptions pour 2, 3 ou 4 cours hebdomadaires et qui comprend également le cours optionnel : Atelier chorégraphique ;
- un tarif pour l'éveil musique et la danse 1 cours hebdomadaire (éveil et initiation) ;
- des tarifs de location d'instruments ;

Les tarifs suivants ne sont pas reliés aux quotients :

- la chorale enfant est au tarif unique de 65 € par élève et par an, et les pratiques collectives instrumentales et la chorale adulte sont au tarif unique de 75 € quel que soit le quotient familial (pour les élèves non-inscrits en cours d'instrument) ;
- la batucada bénéficie de 4 tarifs : moins de 25 ans et habitant à Fosses
- la location du studio de musiques amplifiées à des groupes extérieurs à l'EMMD ;
- un tarif pour les ateliers d'accompagnement aux pratiques de MAA pour des groupes extérieurs à l'EMMD (depuis 2014) ;

Les familles ont la possibilité de régler l'inscription en une fois ou par trimestre.

Depuis septembre 2008, l'EMMD applique également un deuxième tarif dégressif pour toute inscription pour un deuxième membre de la famille ou pour une deuxième discipline (Deuxième instrument, instrument et danse). Depuis septembre 2015 les QF ont été réévalués. Une nouvelle tranche (H) a été créée pour les familles dont les revenus sont les plus élevés.

Afin de suivre l'évolution du coût de la vie, l'ensemble des tarifs (hors location d'instruments et du studio de MAA) ont été augmentés de 2% en septembre 2025.

Depuis septembre 2025, le QF des familles est indexé sur celui de la CAF et est automatiquement calculé pour celles qui fournissent leur numéro d'allocataire CAF, ce qui permet de ne plus avoir à demander un avis d'imposition et d'avoir un calcul prenant en compte la situation fiscale réelle.

3. MODALITÉS D'INSCRIPTION

A. CONDITIONS D'ENTRÉE

Préciser les conditions d'entrée par cycle (aucune condition requise, un an de formation musicale préalable à la pratique instrumentale, audition, concours, entretiens, autres...) :

Aucune condition de niveau requise.

Musique : avoir l'âge requis pour chaque niveau :

Eveil : 5 ans
Initiation : entre 6 et 8 ans

Danse : avoir l'âge requis pour chaque niveau :

Eveil 1 : 4 ans
Eveil 2 : 5 ans
Initiation 1 : 6 ans
Initiation 2 : 7 ans
1^{er} cycle : 8 ans

B. LISTE D'ATTENTE

Avez-vous des listes d'attente d'inscription ? oui non

Préciser le nombre d'élèves en attente par cours :

Danse : 13
Musique : Guitare : 4
Batterie : 5
Violon : 4
Clarinette : 1
Piano : 18

Préciser les critères de priorité d'inscription :

La priorité est donnée aux Fossatussiens, et les enfants sont prioritaires par rapport aux adultes. Nous suivons l'ordre d'arrivée sur la liste d'attente. L'attente peut durer plusieurs années dans certains instruments. Les enfants ayant suivi le cours d'éveil musical sont prioritaires pour leur choix d'inscription en instrument.

4. EFFECTIF DES ÉLÈVES INSCRITS

Le tableau des effectifs est à compléter dans la synthèse chiffrée jointe au dossier.

5. REPARTITION DES EFFECTIFS

La répartition des effectifs par cycle est à compléter dans la synthèse chiffrée jointe au dossier.

Merci d'indiquer ci-dessous les informations concernant les élèves en éveil et initiation.

ÉLÈVES EN ÉVEIL ET INITIATION					
	Musique	Danse	Théâtre	Transversal	Total élèves
ÉVEIL	1	12			13
INITIATION	8	16			24

Quel est l'âge des premières inscriptions :

4 ans en danse, 5 ans en musique

Si des ateliers réguliers sont proposés à destination de la petite enfance (0-3 ans), préciser le nombre d'élèves inscrits :

Préciser le volume horaire hebdomadaire par élève inscrit en éveil et en initiation.

Danse éveil : 1 cours hebdomadaire de 45 minutes, 2 groupes : Eveil 1 pour les enfants de 4 ans et Eveil 2 pour les enfants de 5 ans.

Danse initiation : 1 cours hebdomadaire d'une heure, 2 groupes : Initiation 1 pour les enfants de 6 ans et Initiation 2 pour les enfants de 7 ans.

Eveil musique : 45 min hebdomadaires.

Musique initiation : FM : 1 cours hebdomadaire de 45 minutes + instrument : 1 cours hebdomadaire de 20 minutes + chorale : 1 cours hebdomadaire de 45 minutes.

Indiquer les tranches d'âges concernées par discipline.

Danse : éveil 1 : enfants nés en 2021 ; éveil 2 : enfants nés en 2020.

Danse : initiation 1 : enfants nés en 2019 ; initiation 2 : enfants nés en 2018.

Musique éveil : enfants nés en 2020.

Musique initiation : enfants nés entre 2018 et 2019.

Proposez-vous des ateliers de découverte pour les élèves en initiation (musique / danse / théâtre / transversal) ?

Si oui, précisez et indiquer le fonctionnement ci-dessous :

Les professeurs d'instrument font découvrir leur discipline aux élèves de la classe d'éveil musical lors de séances de découverte tout au long de l'année.

6. ÉQUIPE DE L'ÉTABLISSEMENT

A. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

- **Direction :**

Nom du directeur	Durée hebdomadaire de travail consacrée à la direction *	Statut		Qualification (CA, DE, autre : préciser)	Date d'entrée en fonction
		Cadre d'emploi (DEA, PEA...)	Situation administrative (titulaire, stagiaire, contractuel, CDI, CDD...)		
FRISSUNG Hélène	17h30	PEA	Titulaire	DE	01/09/2019

* ne pas inclure les heures d'enseignement éventuelles, les reporter dans le tableau page suivante

- **Personnel administratif et technique :**

Nom des agents	Durée hebdomadaire de travail	Statut		Date d'entrée en fonction
		Cadre d'emploi (agent administratif, rédacteur...)	Situation administrative (titulaire, contractuel, CDI, CDD...)	
BONNIN Séverine	35h	Agent administratif	CDD	Septembre 2023
CHERAMNAC Nathalie	35h	Adjointe administrative 2 ^e classe	Titulaire, en arrêt maladie	Janvier 2021

- **Enseignants :**

Accusé de réception en préfecture
095-219502507-20260331-DEC202627-AI
Date de télétransmission : 07/04/2026
Date de réception préfecture : 07/04/2026

Nom des professeurs Classés par ordre alphabétique	Disciplines Y compris les disciplines collectives	Durée hebdo. de travail*	Statut		Qualification				Date d'entrée en fonction
			Cadre d'emploi (AEA 1ère, 2ème, 3ème classe, PEA...)	Situation administrative (Titulaire, stagiaire, contractuel, CDI, CDD, activité accessoire...)	CA	DE	DUMI	Autres :	
BASILIO Edson	Eveil danse (1h30), Danse classique	12h15	AEA ppl 1ère classe	CDD		oui			Septembre 2025
BUSHEVSKA Bogdana	Flûte traversière et ensemble de flûtes (1h30)	5h30	AEA ppl 2ème classe	CDD		oui			Septembre 2024
CAPLIEZ Valérie	Accompagnatrice piano	1h	AEA ppl 2ème classe	Activité accessoire				Médaille d'or	Septembre 2021
CHEN Heng	Formation musicale	4h30	AEA ppl 2ème classe	CDD				Master	Septembre 2023
DIATTA Gaël	Saxophone et ensemble de jazz (2h)	5h	AEA ppl 2ème classe	CDI				Prix	Octobre 2011
DODIN Bernadette	Chorale adultes	1h45	PEA hors classe	CDD				DESS administration et gestion de la musique (Paris IV Sorbonne)	Avril 2005
FALANGON Béatrice	Piano et musique de chambre (30min)	12h	AEA ppl 2ème classe	CDI				1er Prix	Septembre 2024
FRISSUNG Hélène	Violon et orchestre à cordes (1h)	8h	PEA	Titulaire		oui			20 mai 2009
GEORGE Katiana	Piano et musique de chambre (30min)	5h	AEA ppl 1ère classe	CDD				Prix	Septembre 2025
GROSSO Rodrigo	Formation Musicale dont Éveil musique (45 min), Chorale enfants (45 min)	8h	AEA ppl 2ème classe	CDD				Licence	Septembre 2023
HARTOCK Max	Batterie et atelier de musiques actuelles (1h)	6h	AEA ppl 1ère classe	CDI		Oui MAA			Octobre 2012
MARIAGE Lise	Clarinette	2h30	AEA ppl 1ère classe	CDI		Oui			Septembre 2018
NICAULT Christophe	Piano	8h30	AEA ppl 1ère classe	Titulaire				Prix ENM	Février 2002
PETE Gil	Guitare et atelier de musiques actuelles (1h)	8h	AEA ppl 1ère classe	Titulaire		Oui			Septembre 1992
REQUENA Youri	Batucada	1h30	AEA ppl 1ère classe	CDD				DEUG	Octobre 2020
TAR Julie	Initiation danse (2h) et Danse contemporaine	15h	AEA ppl 2ème classe	Titulaire		Oui			Septembre 2019
TCHERNOVA Olga	Alto et violon	4h	AEA ppl 2ème classe	CDD				Master	Septembre 2022

*Pour les enseignants qui pratiquent plusieurs disciplines, précisez la répartition du volume horaire par discipline.

Récapitulatif :

	Nb total d'enseignants	Nb total d'heures d'enseignement	Dont Nb d'heures en musique	Dont Nb d'heures en danse	Dont Nb d'heures en théâtre	Dont Nb d'heures en arts plastiques
Femmes	9	108h30	81h15	27h15	-	-
Hommes	8					
Total	17					

B. FORMATION CONTINUE DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Les enseignants et/ou le directeur de l'établissement participent-ils à des actions de formation continue ? oui non

Si oui :

- du plan territorial de formation Conseil départemental/CNFPT
- du catalogue national du CNFPT
- formation diplômante
- autres, préciser :

Micadanses, CND,

- formation sur site (intra) : si oui, préciser l'intitulé et le nombre de personnes concernées :

Indiquez les priorités de la structure pour la formation continue de ses personnels (pédagogiques, administratives, techniques...) :

L'EMMD, en collaboration avec la DRH, favorise en premier lieu les formations administratives et techniques de ses personnels enseignants pour leur permettre d'obtenir le concours du CNFPT et de faciliter leur titularisation.

Elle favorise également des formations techniques nécessaires à l'évolution de leur métier (formation en informatique, logiciel de partitions) et sur la thématique du handicap.

Elle favorise enfin les formations en direction de la petite enfance dans la perspective de continuer à développer des activités avec le service petite enfance (relais assistantes maternelles RPE), la ludo-médiathèque.

En ce qui concerne le personnel administratif, elle favorise les formations de mise à niveau et d'actualisation des logiciels spécifiques (Ciril, Arpège, Excel).

Formations suivies par le personnel en 2025 (via la ville de Fosses ou les autres employeurs des professeurs ou auto financement) :

- Formation CNFPT/CD : « La gestion RH des enseignants artistiques territoriaux et actualité statutaire » en décembre 2025
- Formation CNFPT/CD : « Initiation à l'exploitation et à la conception d'éclairage scénique de spectacles à vocation pédagogique » en janvier et février 2025
- Formation CNFPT/CD : « Art et nature : l'éveil du tout-petit » en février 2025
- Formation CNFPT/CD : « Développement cognitif et engagement du corps avec la méthode Irène Popard »
- Cours d'improvisation et de composition chorégraphique par Christine Gérard organisée par Micadanses
- Stage de fascias et danse par Julia Bou et Claire de Monchin
- Formation certifiante « Green Yoga »
- Stage de danse contemporaine autour du répertoire de Thomas Lebrun avec Raphaël Cottin
- « La laïcité dans le service public »
- Formation organisée dans le cadre du dispositif Démon : « La motivation de l'élève et l'approche de la partition »
- Formation CNFPT : « Préparation au concours AEA Principal 2^{ème} classe »
- « Sauveteur secouriste au travail »
- « Prévenir les violences sexistes et sexuelles en tant que professionnel de conservatoire »
- Formation CNFPT : « La motivation : stimuler l'envie d'apprendre »
- Formations bureautiques intercommunales proposées par la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France : Formation Excel niveau 1 en juin 2025 et Excel niveau 2 en octobre 2025

C. ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

Préciser l'organisation des études, en cursus et par cycle, parcours libres....

Les études sont organisées par cycles :

- Un cycle d'éveil.
- Un cycle d'initiation.
- Un cycle 1.
- Un cycle 2.
- Un Parcours personnalisé : Le cycle personnalisé permet d'accueillir les élèves qui parviennent en troisième cycle qui ne poursuivent pas dans un établissement agréé à rayonnement communal, départemental ou régional. Le parcours personnalisé permet également d'accueillir les élèves présentant un projet personnel établi selon un Contrat personnalisé, articulé souvent autour d'une pratique collective.
- Un Parcours adulte.

- Un Parcours adapté au public empêché.
Depuis septembre 2023, les élèves inscrits en 1C1 en danse ont obligatoirement **1 cours de danse classique et un cours de danse contemporaine hebdomadaires.**

Modalités d'évaluation :

L'évaluation comporte 2 axes :

- Une évaluation continue conduite par l'équipe pédagogique
- Des examens de fin de cycle

Elle est formalisée par un dossier de suivi de l'élève : ce support permet de croiser les différentes disciplines suivies par l'élève, et contient les fiches d'évaluation annuelles ou semestrielles, les notes et appréciations de contrôle continu et des examens, la participation aux projets et pratiques collectives, les absences de l'élève. Il est consulté par les évaluateurs lors de chaque échéance de fin de cycle.

L'évaluation continue comporte 2 axes :

- Les fiches d'évaluation remplies 2 fois par an à partir de l'initiation par les professeurs
- Les examens intra-cycle organisés une fois par an en interne ou en partenariat avec d'autres écoles du département, devant un jury extérieur invité, à partir de la 1^{ère} année de 1^{er} cycle en musique et de la 2^{ème} année de 1^{er} cycle en danse.

Les élèves de formation musicale sont évalués tout au long de l'année (contrôle continu) à l'écrit et à l'oral, et en fin d'année scolaire (examen final) par une prestation écrite et orale.

La validation de fin de cycle s'appuie sur les éléments suivants :

- Un examen de fin de cycle organisé en partenariat avec d'autres établissements du département à l'issue du 1^{er} et 2^{ème} cycle d'apprentissage. Le jury se compose du président (le directeur ou son représentant ou le directeur d'une école partenaire) et d'un ou plusieurs spécialistes de la discipline concernée.
- Le dossier de suivi de l'élève qui est communiqué aux membres du jury.
- La réussite à l'ensemble des évaluations des disciplines obligatoires du cursus.
- La participation à une prestation publique et à des pratiques collectives au cours du cycle.
- Les élèves de formation musicale sont évalués en fin de cycles lors d'une épreuve finale, constituée d'une épreuve écrite et d'une épreuve orale devant un jury.

L'EMMD de Fosses cherche à travailler avec en partenariat avec d'autres écoles du territoire pour l'organisation des examens en instrument et en formation musicale. En 2025-2026 les partenariats ont été les suivants :

- Flûte : avec Marly la Ville, Survilliers, Saint Witz et Goussainville
- Violon et alto : avec Marly-la-Ville,
- Saxophone, clarinette : avec Marly la Ville.
- Guitare : avec Marly-la-Ville, Survilliers, Saint-Witz.
- Batterie : avec Marly-la-Ville

En danse, les évaluations se sont déroulées sur une journée à l'Espace Germinal devant la responsable et deux jurys extérieurs (en danse contemporaine et en danse classique).

Les évaluations font l'objet d'une notation par le jury par appréciation (Très bien, Bien, Assez bien, Sans récompense) en milieu de cycle, et pour les fins de cycle d'un passage ou non dans le cycle supérieur, avec éventuellement une mention.

Comment est organisée l'équipe pédagogique ?

préciser : départements par famille d'instruments, par style de musique

L'équipe pédagogique est trop petite pour une organisation par familles d'instruments ou style de musique.

Fonctionnement du conseil pédagogique :

Le conseil pédagogique se réunit au moins trois fois par an (réunion de rentrée, réunion en février et réunion de fin d'année). Des réunions pédagogiques en séance plénière ou partielle sont organisées ponctuellement en fonction des projets de l'école. Elles peuvent ne réunir que les professeurs concernés.

La responsable de l'établissement participe également aux réunions du secteur auquel elle appartient dans le cadre de l'organisation administrative de la ville (Services à la population) et aux réunions du Collectif de direction de structures et du Collectif de cadres.

Votre établissement dispose-t-il d'une plaquette de communication ?

oui non

Si oui, joindre un exemplaire

7. DYNAMISME DE L'ÉTABLISSEMENT

A - DIVERSIFICATION DES DISCIPLINES :

OUVERTURE DE NOUVELLE(S) DISCIPLINE(S)

Au cours de l'année écoulée En projet pour la rentrée prochaine

Préciser la/les discipline(s) concernées :

Le(s) volume(s) horaire(s) :

Cette/ces classe(s) génère(nt)-elle(s) une ou des créations de poste ? oui non
Si oui, préciser :

ENSEIGNEMENT DE LA DANSE

La danse fait-elle partie de vos activités ? oui non

Si oui, préciser les styles pratiqués et le nombre d'élèves concernés :

Eveil 1 (4 ans) : 5 inscrits

Eveil 2 (5 ans) : 7 inscrits

Initiation 1 (6 ans) : 9 inscrits

Initiation 2 (7 ans) : 7 inscrits

1C1 (8 ans, classique + contemporain) : 6 inscrits

Danse classique (à partir de 1C2) : 14 inscrits

Danse contemporaine (à partir de 1C2) : 21 inscrits

Cours adulte : 4 inscrits

Atelier chorégraphique : 7 inscrits

Total : 73 inscriptions, dont 66 individus, certains élèves sont inscrits dans plusieurs disciplines.

Avez-vous mis en place un cursus particulier ? oui non

Si oui, préciser :

Eveil / Initiation / Cycle 1 / Cycle 2 / Cursus Adulte / Parcours Personnalisé / Parcours adapté au public empêché.

2 cours obligatoires à partir du 1er cycle dans chaque discipline. 1C1 : 1 cours classique et 1 cours contemporain obligatoires

Cours optionnel : Atelier chorégraphique en danse contemporaine

Ces activités sont animées par :

des enseignants de votre établissement des intervenants extérieurs

Pour les intervenants extérieurs, préciser leur provenance et leur mode de rémunération :

- Avez-vous des partenariats avec d'autres structures de danse ? oui non

Si oui, lesquels – préciser les formes de partenariat :

Partenariat avec Les Rencontres Internationales de la Danse Contemporaine (RIDC) : mise en place de tutorats d'observation des cours d'Eveil danse 1 et 2. Ces tutorats permettent à des étudiants en préparation du Diplôme d'Etat de professeur de danse contemporaine de valider leurs interventions dans le cadre du projet pédagogique des RIDC. Ce partenariat est encadré par une convention.

Partenariat avec l'Espace Germinal pour la diffusion des spectacles de danse organisés par l'EMMD et pour des collaborations avec des compagnies artistiques accueillies par l'Espace Germinal dans le cadre de sa programmation annuelle. L'EMMD travaille également en collaboration avec le réseau Escales danse.

Pour l'année scolaire 2025-2026, les spectacles et actions en danse sont les suivants :

- « *Villes de papier* » par Cécile Loyer et la Cie C. LOY : atelier + sortie au spectacle pour les classes de danse en 1C1 pour l'atelier et toutes les classes en danse contemporaine et en danse classique pour la sortie au spectacle le mercredi 8 octobre 2025.
- « *Ghosts* » par la Cie Paramour : atelier + sortie au spectacle pour les classes de 2^{ème} et 3^{ème} cycles en danse contemporaine le mardi 14 octobre et le vendredi 17 octobre 2025.

- « *Coquilles* » par Amala Dianor : sortie au spectacle pour les classes d'aveil 1 et 2 et d'initiation 1 et 2 en danse le mercredi 5 novembre 2025.
- « *L'Envol du Tacon* » par Ana Pérez, José Sanchez et Alberto Garcia : master classe + sortie au spectacle pour les classes de 2^{ème} cycle et adultes en danse contemporaine pour la master classe et aux classes à partir du 1C4 en danse contemporaine et classique pour la sortie.
- « *Static Shot / a Folia* » par le Ballet de Lorraine, Maud Le Pladec et Marco da Silva Ferreira : atelier + sortie au spectacle à Villeparisis pour les élèves de 2^{ème} cycle et adultes en danse contemporaine et classique le samedi 24 janvier et le vendredi 30 janvier 2026.
- « *Rencontre interactive danse et violon* » par Taylor, Clémence Juglet et Byron Wallis : sortie au spectacle pour les classes d'initiation 1 et 2 et de 1C1 le mercredi 11 février 2026.
- « *Soirée de Saint Valentin* » par Elodie Soulard, Fit Move Body, Le Fiasc et Bats : sortie au spectacle pour les classes de danse contemporaine et classique à partir du 2C1 le vendredi 13 février 2026.
- « *Fosses Power 1* » par Viscum & Hope Hunt and the Ascension into Lazarus et Oona Doherty : sortie au spectacle pour les élèves en danse contemporaine à partir du 1C4 le vendredi 3 avril 2026.
- « *Rien ?* » par la Cie Monsieur K : sortie au spectacle pour les élèves en Initiation 1 et 2, 1C1, 1C2 et 1C3 en danse contemporaine le vendredi 29 mai à l'Espace Lucien Jean à Marly-la-Ville.
- « *Le beau pays* » par Feroz Sahoulamide : atelier + participation au spectacle pour les classes de danse classique en 1C1 et 1C4, les 18 et 24 avril et le 6 juin 2026.

ENSEIGNEMENT DU THÉÂTRE ET DE L'ART DRAMATIQUE

Le théâtre fait-il partie de vos activités ? oui non

Si oui, préciser les modalités et le nombre d'élèves concernés :

Avez-vous mis en place un cursus particulier ? oui non

Si oui, préciser :

Ces activités sont animées par :

des enseignants de votre établissement des intervenants extérieurs

Pour les intervenants extérieurs, préciser leur provenance et leur mode de rémunération :

- Avez-vous des partenariats avec d'autres structures de théâtre ? oui non

Si oui, lesquels – préciser les formes de partenariat :

DISCIPLINES RARES

Quelles disciplines, que vous estimez rares, avez-vous mis en place dans votre établissement

Des ateliers de percussions brésiliennes (Batucada) ont été mis en place de 2018 à 2020, puis un poste a été créé au sein de l'EMMD en septembre 2020 afin d'intégrer les cours de batucada à l'offre des disciplines proposées par l'EMMD. Une grille tarifaire spécifique a été créée, les cours hebdomadaires ont lieu le samedi matin, et la batucada compte 19 inscrits en 2025-2026, dont 2 enfants entre 8 et 17 ans et 6 débutants. Tous les inscrits bénéficient d'un prêt d'instrument gratuit grâce à l'acquisition d'un parc instrumental depuis plusieurs années par l'EMMD. Un partenariat avec les villes de Boran-sur-Oise et Lamorlaye mis en place depuis 2021 a permis d'étoffer l'effectif du groupe et de participer à des manifestations sur ces communes. Des rassemblements et des répétitions communes ont lieu un dimanche par mois et lors d'un stage de 2 jours début septembre. Sur la ville de Fosses, la batucada a participé aux manifestations comme la fête de la ville, le forum des associations, la brocante et un concert des élèves de l'EMMD à l'Espace Germinal en 2025-2026. Les élèves ont également participé à un atelier et un spectacle dans le cadre du Parcours du spectateur en octobre 2025 à Germinal avec Jérôme Jouannic et Les papas gombos.

Préciser vos objectifs :

Premier objectif : Créer et pérenniser une dynamique collective musicale et festive émanant des habitants au moment de la « fête de la ville » et lors de tout événement festif municipal.

Deuxième objectif : Mettre en place des partenariats avec d'autres groupes du territoire. Collaborer avec d'autres classes et disciplines de l'EMMD sur des projets ponctuels, comme la classe de danse contemporaine ou des actions avec des compagnies en résidence à l'Espace Germinal par exemple.

Objectifs opérationnels :

1. Rendre les habitants acteurs de la fête de leur ville et de tout événement municipal festif.
2. Mélanger des publics musiciens ou néophytes.
3. Mélanger des publics d'âges et d'horizons sociaux différents.
4. Initier les participants aux percussions brésiliennes et à la samba reggae en particulier.
5. Faire venir à l'école de musique un public qui n'en aurait pas poussé la porte sans l'existence de ce groupe.

B. ENSEIGNEMENT POUR LES ADULTES

Votre établissement accueille-t-il des adultes ?

oui non

Si oui, nombre : 46 inscrits

Age moyen : 48 ans

Quelles sont les disciplines les plus pratiquées ?

- de jeunes adultes qui prolongent leur formation instrumentale individuelle dans le cadre d'un cycle amateur personnalisé ou du cursus adulte et quelques adultes débutant une pratique instrumentale : batterie : 2, clarinette : 2, saxophone : 4, violon : 1.
- dans le cadre de pratiques collectives : entre 24 et 63 ans pour la batucada (16 inscrits), entre 33 et 80 pour la chorale adulte (11 inscrits à Fosses + 15 inscrits à La clé des chants de Gonesse), entre 34 et 70 ans pour le jazz-band (3 inscrits) et les ateliers de MAA (3 inscrits).
- entre 19 et 52 ans pour la danse adultes : 8 inscrits.

Y-a-t-il des méthodes pédagogiques spécifiques ?

Les élèves adultes peuvent s'inscrire dans un des 4 cursus proposés : le cursus traditionnel, en Parcours adulte, Parcours adapté au public empêché ou Parcours personnalisé.

Les adultes en cours individuels ont un enseignement classique. Des cours de formation musicale adultes sont proposés sur Marly-la-Ville mais ne sont pas obligatoires.

Chorale et batucada : beaucoup d'apprentissage par imitation et mémorisation (extraits musicaux enregistrés comme support de travail). Utilisation du logiciel Musescore.

Le cursus adulte permet aux élèves qui ne souhaitent pas intégrer le cursus classique de suivre des cours instrumentaux individuels ou une pratique collective, dans la mesure des places disponibles. Ils n'ont pas d'obligation à participer aux évaluations, et peuvent participer aux activités collectives et aux manifestations proposées par l'EMMD.

Modalités d'évaluation :

Les élèves adultes qui font partie d'une classe d'instrument en cours individuels ont la possibilité s'ils le souhaitent d'intégrer le cursus par cycle pour être évalués. Les adultes qui font partie d'une activité d'ensemble sont évalués lors des prestations publiques de ces ensembles.

C. PLACE DE LA VOIX DANS L'ÉTABLISSEMENT

La pratique vocale fait-elle partie de vos activités ?

oui non

Si oui, sous quelle forme ?

- Activités vocales dans le cadre des classes de formation musicale
- Pratique individuelle du chant
- Pratique collective adulte
- Pratique collective enfant
- Partenariat avec l'Education nationale (classes maïtrisiennes, ...)

Préciser la politique développée par l'établissement :

La pratique vocale est un volet important dans la politique pédagogique et artistique de l'EMMD de Fosses. L'objectif est de toucher des publics très variés, aussi bien des individus ayant déjà une pratique musicale que des néophytes dont ce sera l'unique pratique musicale.

Dans chaque cours les objectifs sont :

- Familiariser l'individu avec sa propre voix,
- Apprendre les bases de la technique vocale,
- Découvrir un répertoire varié (œuvres sacrées et profanes du répertoire du Moyen-âge à nos jours, chanson, gospel...),
- Se produire en public (Concerts de l'EMMD, manifestations organisées par la ville).

Les élèves instrumentistes (cours individuels) suivent obligatoirement un cursus de formation musicale au cours duquel ils pratiquent le chant. L'EMMD essaie dans la mesure du possible d'intégrer ces élèves dans des projets vocaux plus vastes, en compagnie des autres ensembles vocaux de l'école, dans les projets proposés dans le cadre du forum départemental des écoles de musique du Val d'Oise ou dans le cadre du Parcours du spectateur en partenariat avec l'Espace Germinal, ainsi que dans des projets ponctuels (participation des classes de FM et de la chorale enfants au projet Concert symphonique le samedi 20 juin 2026).

La chorale enfants est constituée depuis septembre 2025 des élèves inscrits en initiation et IC en formation musicale. Elle n'est pas obligatoire, mais fortement conseillée, et l'horaire a été choisi pour être entre ces 2 cours le mercredi pour inciter les élèves à y participer. Quelques élèves des autres niveaux ont souhaité continuer et sont inscrits également. En septembre 2025, la chorale enfants compte 27 élèves entre 6 et 11 ans.

Concernant la pratique collective adulte :

Préciser la nature des ensembles, les conditions de recrutement (audition, formation musicale et/ou vocale associée ...), la fréquence des répétitions, le répertoire pratiqué et le nombre de choristes concernés :

La chorale pour adultes accueille tout type de public. Il n'est pas nécessaire de savoir lire la musique pour y participer. Aucune condition de recrutement sinon l'envie de chanter. L'apprentissage du langage musical se fait à chaque cours, et le travail se fait également par mémorisation.

Elle se produit régulièrement lors des concerts de l'EMMD et des manifestations municipales.

Le planning des répétitions suit le calendrier scolaire et ont lieu les jeudis de 19h45 à 21h30 en alternance entre les villes de Fosses et de Gonesse. Elles sont dirigées par Madame Bernadette DODIN en tant que cheffe de chœur et toutes les répétitions sont accompagnées par la pianiste Valérie CAPLIEZ. Un travail en concertation avec la responsable de l'EMMD est réalisé pour les choix de répertoire.

Depuis 2014, la chorale de Fosses et la chorale de Gonesse « La clé des chants » se sont associées ce qui permet de regrouper en 2025 26 choristes : 12 inscrits à Fosses et 14 à Gonesse. Les structures se répartissent la rémunération de la cheffe de chœur et de la pianiste accompagnatrice.

Ce partenariat a permis de constituer une chorale à même d'appréhender des répertoires exigeants nécessitant un équilibre vocal au sein des pupitres (soprano, alto, ténor et basse).

En 2025-26 la répartition par pupitre est la suivante :

Pupitre	Nombre de choristes
Sopranos	8
Altos	8
Ténors	7
Basses	3

Toute séance débute par un échauffement corporel et vocal. Les questions de technique vocale et de musicalité sont abordées à chaque cours. Des enregistrements par voix de toutes les œuvres sont réalisés afin que chaque choriste puisse avoir un support de travail à domicile. La chorale s'associe à d'autres chorales en vue de l'organisation de concerts symphoniques afin d'aborder d'autres répertoires.

Des répétitions supplémentaires sont organisées au rythme d'environ une par trimestre, afin de développer la cohésion de groupe et de réaliser un travail de fond par pupitre.

La chorale est accompagnée la plupart du temps au piano, mais elle peut pour certaines occasions être accompagnée par des ensembles instrumentaux constitués des classes d'ensemble de l'EMMD (flûtes, violons, guitares, jazz-band), par un ensemble constitué pour une occasion spécifique, ou par un ensemble professionnel.

Saison 2025-2026 :

- Projet « 3 Petites notes de musique » avec Marie-Hélène Féry le 29 mars 2026 à Germinal : La chorale assurera la 1^{ère} partie de la soirée cabaret, faisant ainsi le lien avec le public. Marie-Hélène Féry a assuré 4 interventions entre décembre 2025 et mars 2026 lors des répétitions de la chorale afin d'aider les choristes à apprendre les chansons par cœur et à travailler la spatialisation. La chorale interviendra également avec Marie-Hélène Féry sur la chanson L'hymne à l'amour dans le cadre de l'hommage à Marguerite Monnot et sur le pot-pourri participatif à la fin du spectacle.

- Participation au concert de Printemps des élèves de l'EMMD à Germinal le samedi 30 mai 2026.
- Projet « Concert symphonique » le 20 juin 2026 au gymnase Cathy Fleury à Fosses : la chorale sera associée à 3 chœurs, 4 chanteurs solistes et à l'orchestre symphonique du campus d'Orsay sous la direction de Martin Barral pour interpréter un programme intitulé « Chœurs d'opéra – Les passions de l'homme ». Ce projet, qui a lieu tous les 2 ans à Fosses, a demandé 4 répétitions supplémentaires sous la direction du chef d'orchestre. La chorale participera également aux 2 autres concerts organisés avec ce programme : le 9 juin à Orsay et le 28 juin à Vanves.

Concernant la pratique collective enfant :

Préciser la nature des ensembles et les tranches d'âge concernées, les conditions de recrutement (audition, formation musicale et/ou vocale associée, pratique obligatoire ...), la fréquence des répétitions, le répertoire pratiqué, le nombre de choristes inscrits :

La chorale enfant répète tous les mercredis de 11h à 11h45 sous la direction de Rodrigo Grosso. Elle compte actuellement 27 enfants de 6 à 11 ans, qui pratiquent tous un instrument exceptés 2 élèves.

Toute séance commence par un échauffement corporel et vocal. Le répertoire est un répertoire de chansons adapté aux enfants de cet âge. La chorale enfants participe aux activités de diffusion de l'EMMD et aux manifestations de la ville, parfois en association avec des élèves des classes de Formation Musicale.

Pour la saison 2025-26 :

- Participation au marché de Noël le 6 décembre 2025 au gymnase Cathy Fleury.
- Participation au Concert symphonique le 20 juin 2026
- Participation à la fête de la musique le 21 juin 2026
- Participation à la fête de la ville le 27 juin 2026
- Dans le cadre du Parcours du spectateur et en partenariat avec l'Espace Germinal, la chorale enfants a participé à un atelier de chants africains avec les Papas Gombos le 4 octobre 2025.

Existe-t-il une classe de formation musicale spécifique pour chanteur ? oui non

Quels sont les liens entre les activités vocales et les autres disciplines proposées dans l'établissement ?
La chorale enfants est régulièrement associée à des groupes vocaux constitués d'élèves des classes de Formation Musicale lors des concerts de l'EMMD.

Les chorales adulte et enfant et les groupes vocaux participent aux projets interdisciplinaires de l'école : Concert symphonique (chœurs et orchestre), Parcours du spectateur. Les chorales de l'EMMD sont régulièrement accompagnées par un ensemble instrumental d'élèves : ensemble de flûtes, ensemble de violons, ou de guitares, jazz-band, lors des manifestations de l'EMMD.

D. MUSIQUES ACTUELLES ET JAZZ :

- Les musiques actuelles amplifiées font-elles partie de vos activités ? oui non

(rock, reggae, rap....)

Si oui, vos activités concernent-elles :

- les pratiques spontanées (groupes extérieurs à l'école ayant déjà leur répertoire)
- la pratique collective (élèves de l'école)
- l'apprentissage individuel (instrument, MAO...)

nombre d'élèves concernés : 14

nombre de groupes : 3

Ces activités sont animées par :

des enseignants de votre établissement des intervenants extérieurs

Pour les intervenants extérieurs, préciser leur provenance et leur mode de rémunération :

Préciser les styles pratiqués :

Rock (reprises et création), chanson française (reprises et création), improvisation et lecture de tablatures et de grilles, jazz.

Votre établissement propose-t-il un accompagnement spécifique pour des groupes extérieurs ayant déjà un répertoire ? Si oui, préciser l'approche pédagogique :

- Le jazz est-il présent dans vos activités ? oui non

S'agit-il de :

cours d'instruments ateliers de pratique collective stages ou master-class

Ces activités sont animées par :

des enseignants de votre établissement des intervenants extérieurs

Pour les intervenants extérieurs, préciser leur provenance et leur mode de rémunération :

3 Master classes d'improvisation et de jazz ont eu lieu en 2025-26 dans le cadre du Parcours du spectateur et en lien avec la programmation de l'Espace Germinal : le 8 octobre avec le contrebassiste Claude Tchamitchian ; le 3 décembre avec le guitariste Titi Robin ; le 24 janvier avec le clarinetiste David Krakauer. Ces intervenants sont rémunérés dans le cadre du projet Parcours du spectateur sur une base de 90€ brut par heure d'intervention.

Préciser les styles abordés (improvisation...)

L'ensemble de jazz est mené en partenariat avec l'école municipale de musique de Marly-la-Ville. La ville de Fosses met à disposition ses locaux, les villes de Fosses et Marly rémunèrent le professeur. Les élèves viennent des 2 écoles de musique et d'écoles de musique extérieures. Des élèves des classes de saxophone, batterie y participent et ont pu y aborder les notions particulières au jazz comme l'improvisation, et la lecture de grilles.

Les master classes ont permis de travailler en particulier l'improvisation et le blues.

Dates de diffusion en 2025-2026 : Concert des élèves de l'EMMD à l'Espace Germinal en février et mai 2026, Fête de la musique, Fête de la ville en juin 2026.

Nombre d'élèves concernés : 4 pour Fosses, 4 pour Marly-la-Ville.

- Si ces disciplines ne font pas partie de vos activités :

Existe-t-il une demande et comment se formule-t-elle ?

Envisagez-vous de les intégrer à vos activités ? oui non

Si oui, préciser

- Avez-vous des partenariats avec d'autres structures de musiques actuelles ? oui non

Si oui, lesquels – préciser les formes de partenariat :

Participation à des concerts de musiques actuelles en partenariat avec l'association A qui le tour et les écoles de musique de Saint-Witz, Survilliers et Marly-la-Ville en juin 2026.

E. PRATIQUES COLLECTIVES :

RECAPITULATIF DES PRATIQUES COLLECTIVES				
Nom / Nature des ensembles	Précisez si l'ensemble est mixte (regroupe plusieurs disciplines vocales ou instrumentales)	Nombre d'heures hebdomadaires	Niveau des élèves	Nombre d'élèves
<i>Ex :Orchestre symphonique, ensembles de corde à vents, musique de chambre...</i>				
Chorale Enfants		0h45	Grands débutants	27
Chorale Adultes		1h45	Adultes	26 (dont 12 élèves de Fosses)
Groupe de MAA (Azimut)	Guitare électrique, Guitare électro-acoustique, basse, chant	1h	Adultes	3
Atelier de MAA	Batterie, piano, saxophone	1h	Intermédiaire	4
Orchestre à Cordes Marly-Fosses	Violon, alto, violoncelle	1h	Tous niveaux	7 (dont 6 élèves de Fosses)
Ensemble de jazz Marly-Fosses	Saxophone, flûte, piano, batterie	2h	2C3, adultes	8 (dont 4 élèves de Marly-la-Ville)
Batucada		1h30	Tous niveaux	19
Ensemble de guitares		0h45	Tous niveaux	7
TOTAUX		9h45		Entre 82 et 101

Préciser la politique développée par l'établissement dans le domaine des pratiques collectives :

- Pas de coût supplémentaire d'inscription pour participer à une pratique collective,
- En soutenant et poussant à se produire les groupes constitués et les ensembles instrumentaux ponctuels de l'EMMD lors des concerts à Germinal (qui sont réservés à la pratique collective et aux groupes),
- En favorisant la participation des ensembles constitués et des élèves instrumentistes aux projets de l'EMMD : Parcours du spectateur, Concert symphonique, projets ponctuels (« 3 Petites notes de musique »)
- En favorisant la participation de tous les élèves instrumentistes et de formation musicale à de petites formations occasionnelles : participation de classes de FM en tant qu'ensembles instrumentaux sous la

direction de leur professeur de FM aux concerts d'élèves à Germinal, création et enregistrement d'une musique de film en partenariat avec le cinéma de l'Ysieux,

- En favorisant l'accès des élèves instrumentistes aux ensembles intercommunaux (jazz-band, orchestre à cordes),
- En créant et pérennisant des ensembles accessibles à tous comme la batucada,
- En faisant participer les élèves à des projets intercommunaux (Rencontres chorales, Rencontres En scène ! des écoles de musique du Val d'Oise, concerts communs avec Survilliers, Saint Witz ou Marly la Ville),
- En favorisant les collaborations avec les autres structures du territoire pour élargir les effectifs des ensembles : la chorale adultes avec l'association La clé des chants de Gonesse ; la batucada avec Boran-sur-Oise et Lamorlaye ; l'ensemble de jazz, l'ensemble à cordes et l'ensemble à vents avec l'école de Marly-la-Ville ; Orchestre Démos avancé avec la communauté d'agglomération CARPF,
- En réservant les concerts des élèves à l'espace Germinal à la participation de groupes de musique d'ensemble à partir du duo, afin de favoriser les collaborations interclasses et de s'adapter à l'acoustique de la salle,
- En participant aux projets du territoire : En scène ! du Conseil Départemental du Val d'Oise, Orchestre Démos avancé de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France.

Ensembles formés dans l'établissement :

Préciser : orchestres, musique de chambre, musiques ou danses traditionnels, ensembles vocaux, ensembles de jazz, variétés....

En plus des ensembles de pratique collective réguliers (voir tableau ci-dessus), de nombreux groupes se forment au cours de l'année : 4 mains, duos en collaboration entre diverses classes instrumentales, ensemble de clarinettes.

Fréquence des prestations publiques de ces ensembles au cours de l'année écoulée :

Chorale enfants : 6 prestations

En 2025-2026 : Marché de Noël le 6 décembre, concerts de l'EMMD à Germinal les 7 février et 30 mai 2026, *Concert symphonique* le 20 juin, Fête de la musique le 21 juin, Fête de la ville le 27 juin.

Chorale adultes : 4 prestations

En 2025-2026 : Spectacle *3 Petites notes de musique* le 29 mars à Germinal, *Concert symphonique* le 20 juin à Fosses, Concerts le 9 juin à Orsay et le 28 juin à Vanves.

Groupe MAA Azimut (pop/rock) : 4 prestations

En 2025-2026 : Concert de l'EMMD à Germinal le 30 juin, Fête de la musique le 21 juin, Fête de la ville le 27 juin, concert à La Tuilerie à Saint-Witz en juin 2026.

Atelier de MAA : 5 prestations

En 2026-2026 : Concerts de l'EMMD à Germinal les 19 décembre 2025, 7 février et 30 mai 2026, Fête de la musique le 21 juin, concert à La Tuilerie à Saint-Witz en juin.

Orchestre à cordes Marly-Fosses : 5 prestations

En 2025-2026 : Concerts de l'EMMD à Germinal les 19 décembre 2025 et 7 février 2026, *Concert symphonique* le 20 juin, Fête de la musique le 21 juin, fête de la ville le 27 juin.

Ensemble de jazz Marly-Fosses : 5 prestations

En 2025-2026 : Concerts de l'EMMD à Germinal les 7 février et 30 mai, Fête de la musique le 21 juin, Fête de la ville le 27 juin, concert à La Tuilerie à Saint-Witz en juin 2026.

Batucada : 4 prestations

En 2025-2026 : Concert de l'EMMD à Germinal le 7 février, Fête de la Saint-Jean à Boran le 21 juin, Fête de la ville à Fosses le 27 juin, Feu d'artifice le 14 juillet à La Morlaye.

Ensemble de guitares : 3 prestations

En 2025-2026 : Concerts de l'EMMD à Germinal les 19 décembre 2025 et 30 mai 2026, Fête de la musique le 21 juin.

8. PRISE EN COMPTE DES PUBLICS PRIORITAIRES DU DEPARTEMENT

A - PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Effectifs d'élèves en situation de handicap	Inscriptions individuelles cursus ordinaire	Inscriptions individuelles cursus adapté	Elèves relevant de partenariats avec des institutions spécialisées	TOTAL
Musique	4	1		5
Danse	2	0		2
Théâtre				
TOTAL	6	1d		7

Comment accueillez-vous les personnes en situation de handicap dans l'établissement (inscriptions, suivis, etc.) ?

L'EMMD accueille chaque année des élèves en situation de handicap. Dans la mesure du possible, ils sont intégrés au cursus traditionnel mais un Parcours adapté est proposé si besoin, en coordination entre le Référent handicap de l'établissement et le(s) professeur(s) concerné(s). En 2025-26, 7 élèves en situation de handicap et diagnostiqués sont accueillis en musique et en danse. Plusieurs élèves présentent des troubles divers, qui demandent des aménagements pédagogiques mais ne sont pas en parcours adapté pour l'instant.

Au moment de l'inscription, les familles ont la possibilité de demander un rendez-vous avec le référent handicap en cochant une case sur la fiche d'inscription, et à tout moment au cours de l'année. Le référent peut être également sollicité par un enseignant, et peut dans ce cas proposer un ou plusieurs entretiens avec la famille, pour déterminer les aménagements et les conditions d'accueil possibles.

Y a-t-il des demandes d'inscriptions de personnes en situation de handicap auxquelles vous n'avez pu répondre ? oui non

Si oui, lesquelles ?

Un volet handicap est-il formalisé dans le projet d'établissement ? oui non

Préciser la nature des handicaps des élèves accueillis (mental, moteur, visuel, auditif, cognitif, santé, psychique) :

1 élève autiste est accueilli en classe de batterie depuis 2018.

4 élèves présentant des troubles cognitifs, de l'apprentissage ou de l'attention en piano, violon, flûte.

1 élève présentant des troubles moteurs est accueillie en classe de danse en cursus traditionnel.

1 élève présentant des troubles cognitifs est accueillie en classe de danse en cursus traditionnel.

Avez-vous des relations avec des institutions médico-sociales ? oui non

Si oui, décrire la nature de ces relations :

Existe-t-il une personne référente handicap dans votre équipe ? oui non

Si oui, préciser :

Un poste de Référent handicap a été créé en septembre 2022 pour faciliter le lien avec les familles, et leur accès aux informations concernant l'accueil, l'accompagnement et le suivi pédagogique des élèves pendant leur parcours dans l'établissement. Le référent handicap est également une personne ressource pour l'équipe, et un interlocuteur privilégié pour les enseignants sur le sujet de l'accueil du public empêché. L'enseignante qui avait créé le poste ayant quitté la collectivité, c'est la responsable de l'EMMD qui a repris les fonctions de référente handicap. L'EMMD fait partie du réseau de référents handicap des établissements d'enseignement artistique du Val d'Oise.

Les enseignants (ou autres professionnels de votre établissement) ont-ils bénéficié d'une formation à l'accueil des publics en situation de handicap ? oui non

Si oui, quelle(s) formation(s) :

Le professeur de batterie a suivi une formation organisée par le CNFPT intitulé « Adaptation de son enseignement artistique au public en situation de handicap » en 2017.

Un professeur de danse a suivi une formation « Danse et Handicaps : le handicap moteur » en janvier 2020.

Un professeur de danse est formé en art thérapie à l'Institut National d'Expression de Création d'Art et Thérapie – INECAT en 2012 et a un Master 2 Création artistique Spécialité danse-thérapie.

Le professeur de saxophone a suivi une formation organisée par MESH « L'accueil d'élèves en situation de handicap dans les établissements d'enseignement artistique niveau 1 » en 2024.

Si non, souhaitent-ils en suivre ? Préciser dans quel(s) domaine(s) ?

« L'accueil des élèves en situation de handicap » niveaux 1 et 2

Une formation autour des troubles « dys »

La fonction de référent handicap.

Nombre de personnes éventuellement concernées : 5

Connaissez-vous les structures ressources suivantes ?

-MESH (Musique et situations de handicap) : www.mesh.asso.fr oui non

-Théâtre du cristal – pôle départemental art et handicap : www.theatreducristal.com oui non

B - PARTENARIATS AVEC LES ESSMS (Etablissement ou service social ou médico-social) ou structures sociales

(Ehpad, Résidences autonomie, MECS (Maison d'enfants à caractère social), Foyers de vie, Structures liées à l'accueil des personnes en situation de handicap, Structures liées à la Petite Enfance...)

Avez-vous des collaborations avec les structures du champ social ? oui non

Précisez leur nature dans le tableau suivant :

	Nom de l'action	Nom du partenaire	Type d'action (Initiation, pratiques collectives, présentation d'instruments...)	Nb de personnes touchées	Nb total d'heures	Nb d'heures hebdo
Activités régulières	Interventions musicales	Relais Petite Enfance	5 ateliers tout au long de l'année par l'enseignante de clarinette, 2 ateliers dans le cadre de le Journée de la petite enfance et de la parentalité, création d'un spectacle de Noël	25	16h	
	Ateliers médiation danse	Foyer des anciens Bouquet d'automne	Ateliers danse par un professeur de l'EMMD	7	45h	1h30
Actions ponctuelles	Noël au pôle culturel	Centre social Agora	Concert de musique et spectacle de danse par les élèves de l'EMMD	500	10h	
	Journée internationale des droits des femmes	Centre social Agora	Concert de musique et spectacle de danse par les élèves de l'EMMD	200	10h	
TOTAUX				725	81h	1h30

C – LIEN AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE SUR LE TEMPS SCOLAIRE :

Avez-vous des collaborations avec le milieu scolaire ? oui non

Si oui, précisez leur nature dans le tableau suivant :

	Nom de l'action	Nb d'élèves touchés	Classes concernées		Type d'action (maîtrise, percussions, pratiques collectives, présentation d'instruments...)	Nb total d'heures	Nb d'heures hebdo	Pendant ou hors temps scolaire
			nb de classes	niveau				
Activités régulières								
Actions ponctuelles								
	TOTAUX				TOTAUX			

Dans le cadre d'aménagement d'horaires de l'établissement scolaire ? oui non

Si oui, avec quel établissement ?

.....

Existence d'une équipe pédagogique regroupant des enseignants de l'Education nationale et de votre établissement pour l'organisation de ces activités ? oui non

Composition de cette équipe : (préciser si elle intègre des dumistes)

.....

Fréquence des réunions :

.....

Observations :

.....

9. RAYONNEMENT ET PARTENARIATS DE L'ETABLISSEMENT :

A - DIFFUSION, CRÉATION

Le directeur de l'établissement a-t-il un rôle dans la vie artistique de la commune ?

L'école participe à la vie musicale et artistique de la commune en y impliquant son établissement et en étant parfois force de proposition en termes de programmation artistique dans le cadre de la programmation de l'Espace Germinal ou dans le cadre d'événements ponctuels : programmation du projet de concert symphonique tous les 2 ans, projets ponctuels en partenariat avec des artistes professionnels.

Des professeurs de l'EMMD se produisent dans le cadre de projets ou de la programmation régulière culturelle de la ville et de l'Espace Germinal : *Trois petites notes de musique* avec Marie-Hélène Féry le 29 mars 2026.

La responsable de l'EMMD a en charge depuis 2023 l'organisation et la programmation de la fête de la musique.

Quels sont les liens de l'établissement avec la vie culturelle communale ?

L'EMMD participe largement à la vie culturelle communale :

- Par les concerts et les spectacles qu'elle organise à l'Espace Germinal et dans les lieux de diffusion de Fosses,
- Par sa participation aux événements communaux (Forum des associations, Octobre Rose, journée des droits des femmes, marchés de Noël, Fête de la ville, Noël au pôle culturel, Fête de la musique, Terrasses d'été, Commémorations, brocante).

L'établissement est-il impliqué dans des partenariats avec les lieux de diffusion professionnels ?

Dans le cadre de son projet « *Formation du spectateur* », l'EMMD travaille en partenariat avec l'Espace Germinal et sa programmation, l'Espace culturel Lucien Jean à Marly-la-Ville et le réseau Escales Danse.

En 2025-2026 : partenariats autour des spectacles :

- « JEROME JOUANNIC ET LES PAPAS GOMBOS » : 3 ateliers pour les élèves de FM 1C4, chorale enfants, batucada, batterie, et extérieurs (49 participants) et sortie au spectacle le 4 octobre 2025, pour les élèves de musique (35 participants).
- « VILLES DE PAPIER » par Cécile Loyer et la Cie C.LOY : 1 atelier (6 participants) et une sortie au spectacle (12 participants) le mercredi 8 octobre 2025, pour les élèves de 1er cycle de danse contemporaine.
- « GHOSTS & IN SPIRIT » par la Cie Paramour et Claude Tchamitchian : 1 masterclasse (14 participants) le 8 octobre 2025 pour les élèves de l'ensemble de jazz et de batterie à partir de la fin du 1er cycle, 2 ateliers (18 participants) le 14 octobre 2025 pour les élèves en 2e cycle de danse contemporaine et à partir de la fin du 1er cycle de guitare et une sortie au spectacle (20 participants) le 17 octobre 2025, pour les élèves en musique et danse à partir du 2e cycle.
- « COQUILLES » par Amala Diano : une sortie au spectacle le 5 novembre 2025, pour les élèves de Danse Eveil et Initiation (29 participants).
- « DE MOZART A NINO ROTA » par l'Orchestre National d'Ile de France : sortie au spectacle le 9 novembre à l'Espace Culturel Lucien Jean à Marly-la-Ville pour les élèves de musique (10 participants).
- « TITI ET L'ECRITURE » par Titi Robin : un atelier rencontre (19 participants) le 3 décembre 2025 et une sortie au spectacle (16 participants) le 5 décembre 2025, pour les élèves à partir de la fin du 1er cycle en batterie et guitare et l'ensemble de jazz.
- « LA SOUPLASSE DE LA BALEINE » par l'Association à la Recherche d'un Folklore Imaginaire : une sortie au spectacle le 10 décembre 2025, pour les élèves d'Eveil et Initiation musique (20 participants).
- « BAL D'HIVER » par Vincent Peirani, André Minvielle, Vincent Segal, Bijan Chemirani, Fred Gastard, Sylvain Bardiau : une sortie au spectacle le 12 décembre 2025 pour les élèves de musique à partir de la fin du 1er cycle (34 participants).
- « L'ENVOL DU TACON » par Ana Pérez, José Sanchez et Alberto Garcia : une masterclasse (16 participants) le 15 décembre 2025 et une sortie au spectacle (20 participants) le 16 décembre 2025, pour les élèves en danse classique et contemporaine à partir de la fin du 1er cycle.
- « DOUCE FOLIE » par Vincent Peirani, Pauline Buet et Noémi Devaux : une sortie au spectacle le 14 janvier 2026, pour la chorale enfants (19 participants).
- « AU PAYS DES OMBRES MAGIQUES » par Madeleine Cazenave et Philippe Beau : une sortie au spectacle le 20 janvier 2026, pour les élèves pianistes (8 participants).
- « BREATH AND HAMMER » par David Krakauer et Kathleen Tagg : une sortie au spectacle (32 participants) le 23 janvier 2026 pour les élèves de musique et une masterclasse (21 participants) le 24 janvier 2026 pour les élèves de l'ensemble de jazz, de saxophone et de clarinette.
- « STATIC SHOT / A FOLIA » par le Ballet de Lorraine – Maud Le Pladec et Marco Da Silva Ferreira dans le cadre du partenariat avec Esacles Danse : une masterclasse (15 participants) le 24 janvier 2026 une sortie au spectacle (22 participants) le 30 janvier 2026 pour les élèves de danse contemporaine et classique de fin de 2e cycle et adultes.

- « RENCONTRE DANSE INTERACTIVE & VIOLON » par Taylor, Clémence Juglet et Byron Wallis, une sortie au spectacle le 11 février 2026 pour les élèves d'initiation et 1C1 en musique et danse (35 participants).
- « SOIREE DE SAINT-VALENTIN » par Elodie Soulard, Le Fiasc et Bats : une sortie au spectacle le 13 février 2026 pour les élèves de musique et danse à partir du 2e cycle (15 participants).
- « LES NOCES & HISTOIRE DU SOLDAT » par le Chœur de chambre de l'Orchestre de Paris et Pôle Sup'93 : une sortie à la Philharmonie de Paris (24 participants) le 13 mars 2026 pour les élèves de musique à partir de la fin du 1er cycle et une sortie au spectacle (41 participants) le 14 mars 2026 pour les élèves de musique.
- « MAZAHNI » par Vincent Peirano, Binjan Chemirani et Jean Christophe Maillard : une sortie au spectacle le 24 mars 2026 pour les élèves de clarinette, saxophone et l'ensemble de jazz (12 participants).
- « FOSSES POWER 1 » par Viscum & Hope Hune and the Ascension into Lazarus : une sortie au spectacle le 3 avril 2026 pour les élèves de danse contemporaine à partir de la fin du 1er cycle (13 élèves).
- Spectacle In situ par JEROME JOUANNIC : atelier et démonstration de musique africaine le 8 avril pour les élèves d'initiation et 1C1 en formation musicale (27 élèves).
- « RIEN ? » par la Cie Monsieur K : sortie au spectacle à l'Espace Culturel Lucien Jean à Marly-la-Ville le 29 avril pour les élèves d'Initiation 2, 1C1, 1C3 en danse contemporaine (21 élèves).
- « LE BEAU PAYS » par Maison Courbe, Alexandre Fandard, Jeanne Alechinsky et Feroz Sahoulamide : deux ateliers en avril 2026 pour les élèves de danse classique 1C1 et 1C4 (11 élèves) et une sortie au spectacle le 6 juin 2026 pour les élèves de danse et musique.

L'établissement mène-t-il des actions de création ? Accueille-t-il des résidences d'artistes ?
 L'EMMD n'accueille pas de résidences d'artistes, mais met à disposition ses locaux (salle de danse notamment) aux artistes en résidence à l'Espace Germinal.
 L'EMMD accueille également des spectacles dans la salle de danse ou la salle de pratiques collectives : Concert In situ de Jérôme Jouannic en avril 2026 par exemple.

Préciser les actions de diffusion menées par votre établissement dans le tableau suivant :

Récapitulatif des actions de diffusion				
Types de diffusion	Nb de concerts	Nb d'heures de répétitions annuelles	Nb de cachets	Nb de spectateurs
Concerts et/ou spectacles de professeurs				
Concerts et/ou spectacles d'élèves	6			900
Concerts et/ou spectacles amateurs	1		5	200
Artistes invités	1			30
Auditions de classes	7			200
Auditions générales				
Autres : manifestations municipales	4			1 000
Autres : Participation Parcours du spectateur	2			200
Total	19		5	2 530

B - PARTENARIAT AVEC LES PRATIQUES AMATEURS

Avez-vous des liens avec d'autres structures de pratique amateur ? oui non

Si oui, lesquels – préciser les formes de partenariat :

Plusieurs conventions ont été signées entre des associations et la commune : prêt de salle, mise à disposition réciproque de matériel.

Des cours de l'EMMD sont dispensés en partenariat avec des associations : la chorale adultes avec La clé des chants de Gonesse, la batucada avec Boran-sur-Oise et Lamorlaye.

Avec quel(s) type(s) de structure ? (Associations de la commune ou hors commune, service jeunesse...)

Pour les associations dont le siège social est à Fosses, l'EMMD met toute l'année de manière régulière à disposition :

- Le studio de musique amplifiée : aux groupes de l'EMMD ; l'association Plat's Band de L'Ysieux une fois par semaine

- La salle de danse : à l'association de danse hip-hop « Let's dance » deux soirées par semaine ; un midi pour l'association de Yoga ; à l'Espace Germinal dans le cadre de son activité d'action culturelle avec les établissements

de la ville ; à l'association Do Well Sasu en lien avec le Foyer Bouquet d'Automne de la ville de Fosses une matinée par semaine (siège social Paris) ; et aux écoles de la ville.

- La salle de pratiques collectives et la salle de stockage à l'association Le Plat's band de l'Ysieux, association de musiciens de jazz, pour le stockage de son matériel et pour des répétitions un soir par semaine.

De manière ponctuelle, prêt de la salle de danse :

- A l'association de parents d'élèves de l'EMMD « Les tutus musicaux »
- A l'association de Yoga
- A des compagnies de danse en résidence à l'Espace Germinal.

Pour des musiciens amateurs et des associations extérieures à Fosses, l'EMMD a mis en place un système de location du studio de musique amplifiée. Un groupe le loue régulièrement depuis 2022-2023.

Précisez les partenariats de votre établissement avec les pratiques amateurs dans le tableau suivant :

Récapitulatif des partenariats avec les pratiques amateurs			
Types d'actions	Nb d'heures annuelles	Nb de personnes touchées (hors élèves inscrits dans l'établissement)	Types de publics touchés
Mise à disposition de locaux	783h	112 - Let's Danse (enfants, ados) : 40 - Yoga (adultes) : 25 - Gym Foyer (seniors) : 25 - Plat's Band de l'Ysieux (adultes) : 17 - Danse Foyer (seniors) : 5	Enfants, ados, adultes, seniors.
Organisation de concerts et/ou spectacles communs	70h	30 Fête de la ville, marché de Noël, Noël au Pôle Culturel, Concerts de l'EMMD à l'Espace Germinal, Journée internationale des droits des Femmes	Enfants, adultes
Cours de perfectionnement			
Assistance à la formation d'un ensemble			
Organisation d'une scène ouverte	4h	Fête de la musique : 40	Ados et adultes
Prêt d'instruments	10h	Prêt de matériel de son et d'instruments au Plat's Band de l'Ysieux : 17	Adultes
Autres : préciser			
TOTAL Nb heures et de personnes			

C - PARTENARIATS AVEC D'AUTRES STRUCTURES DU VAL D'OISE

Avez-vous des activités en lien avec d'autres établissements d'enseignement artistique du département ? (Rassemblements d'orchestres, rencontres chorégraphiques, mutualisation des ressources...)

- Participation de 3 élèves à l'Orchestre Démon avancé organisé par la communauté d'agglomération CARPF.

Avez-vous des actions en partenariat avec les structures culturelles ressources du département ?
 Ex : Structures labellisées ou SMAC, Festivals à rayonnement départemental, Réseaux départementaux, Conservatoire régional et conservatoires départementaux

Si oui, précisez lesquelles et le type de partenariat :

Partenariat avec le Réseau Escales Danse dans le cadre du Parcours du spectateur

Participez-vous aux actions organisées par le Conseil départemental du Val d'Oise ?

- "En scène ! Rencontres d'artistes avec les conservatoires du Val d'Oise" oui non

- Autres types de rencontres, préciser : Participation de la responsable de l'EMMD aux rencontres du Réseau de référents handicap des établissements artistiques du Val d'Oise.

D – INTERCOMMUNALITÉ :

- L'établissement a-t-il un aspect intercommunal en termes d'enseignement : organisation des cours, professeurs itinérants... préciser

Des professeurs enseignent dans plusieurs écoles de musique du territoire intercommunal ou du département.

Alto (Goussainville) ; batterie (Vallée Sud Grand Paris, Le Blanc-Mesnil) ; batucada (Lamorlaye, Boran-sur-Oise) ; clarinette (Beauvais, Marly-la-Ville, Arnouville) ; flûte traversière (Goussainville, Aubergenville) ; formation musicale (Savigny-sur-Orge, Saint-Michel-sur-Orge, Saint-Denis) ; guitare (Goussainville) ; piano (Marly-la-Ville) ; piano (Saint-Witz) ; piano (Survilliers) ; saxophone (Marly-la-Ville, Epinay-sur-Seine) ; danse classique (Louvres).

- Quels sont liens de l'établissement avec les communes avoisinantes et/ou la collectivité intercommunale ?
 - Professeurs communs (piano, saxophone, clarinette).
 - Classes de pratique collective en partenariat : Jazz-band avec Marly-la-Ville, Chorale adultes avec Gonesse, Ensemble à cordes avec Marly-la-Ville, Ensemble à vents avec Marly-la-Ville.
 - Ouverture des classes de formation musicale aux élèves de Marly-la-Ville, et inversement, en cas de problèmes d'horaires.
 - Organisation d'auditions communes, interventions d'élèves et de groupes dans les prestations publiques des villes voisines (en piano, flûte, batterie, saxophone, batucada, jazz-band ; ensembles instrumentaux : fête de la musique, fête de ville, concerts des EMM).
 - Organisation d'évaluations communes : flûte (Goussainville, Saint-Witz, Survilliers, Marly-la-Ville), violon, alto, saxophone, clarinette (Marly-la-Ville), guitare et batterie (Survilliers, Saint-Witz, Marly-la-Ville).
 - Prêt de matériel ou d'instruments : batterie, clavier numérique, amplis, micros, pupitres (Marly-la-Ville, Survilliers, Goussainville).
- Existe-t-il une forme de mutualisation mise en place avec les communes avoisinantes ? si oui, est-elle formalisée dans le cadre d'une convention ?

Les écoles de musique de Fosses, Marly la Ville, Saint Witz et Survilliers ont établi en 2010 une convention intercommunale écrite « de mise à disposition à titre gracieux des locaux municipaux utilisés par les EMMD des villes de Survilliers, Fosses, Marly-la-Ville et Saint-Witz pour les élèves inscrits dans les écoles de musique et de danse des dites communes » afin d'optimiser l'organisation de cours ou de répétitions et l'utilisation des locaux de ces écoles. Cette convention a été réactualisée en 2022 afin de mieux correspondre au travail en réseau mis en place depuis de nombreuses années. La proximité géographique et la présence d'enseignants communs permet le partage de pratiques, comme la musique d'ensemble, et des adaptations aux contraintes des élèves. Cette convention permet de soutenir cette mise en réseau, de la consolider et de cadrer l'offre proposée aux élèves. Elle permet aux élèves inscrits dans ces écoles de suivre les activités dans les locaux des villes adhérentes, dans le cadre de pratiques collectives ou individuelles, de cours de formation musicale ou d'instrument, d'aménagement d'horaire, des passages d'examens communs ou d'utilisation de locaux adaptés aux pratiques.

Des réunions ont lieu 3 fois dans l'année avec les directions des écoles des 4 communes concernées, afin de réactualiser ou mettre en place des dispositifs de partenariat, et des projets en commun.

- Avez-vous un référent culture au sein de votre intercommunalité pour accompagner vos projets ?

Non

E - LOCAUX ET MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE :

Description, affectation et état des locaux (joindre éventuellement un plan)

Locaux en service depuis novembre 2012.

- 1 salle de danse (parquet, barres, miroirs avec rideaux occultants), 2 vestiaires, 1 local de rangement.
- 4 salles de cours individuel, 1 salle de pratique collective, 1 salle de formation musicale.
- 1 studio de répétition dédié aux musiques amplifiées insonorisé.

1 local de rangement.
1 salle des professeurs / cuisine
WC hommes et femmes
2 bureaux administratifs

Vos locaux sont-ils accessibles aux personnes en situation de handicap (tous types de handicaps) ? oui non

Disposez-vous d'équipement ou de matériel pour une pratique adaptée aux différents handicaps (visuel, auditif, mental...) ? oui non

Si oui, lesquels

Parc instrumental appartenant à l'établissement :

Existence d'un système de prêt d'instruments : oui non

Modalités de fonctionnement :

Location : tarifs en fonction du quotient familial, entre 5€ et 51€ par an. Ils ont été revus en 2020 et n'ont pas augmenté depuis. L'EMMD a la capacité de prêter un instrument dans chaque discipline instrumentale enseignée : une flûte, une guitare (3/4), une guitare électrique, un violon (3/4), un alto (1/4), un saxophone, une clarinette, une batterie électronique.

Batucada : Parc instrumental acquis progressivement depuis 2008 : 35 instruments de percussions brésiliennes (caisses claires, surdos, agogos, chocalhos, ganzas, repiniques, tamborims) et leurs housses de transport. Ces instruments sont mis à disposition à titre gracieux aux participants à chaque atelier. Ils sont conservés dans les locaux de l'école le reste du temps.

Matériel présent à l'EMMD : 2 pianos droits, 1 quart de queue Kawai RX1, un piano droit à l'Espace Germinal (Yamaha U3) ; 2 batteries, des petits instruments pour l'éveil musical, 8 djembés, 2 flûtes traversière petites mains et 4 flûtes d'éveil. L'EMMD héberge la batterie et le matériel de sonorisation de l'association « Le Plat's band de l'Ysieux ».

Matériel électro-acoustique et audiovisuel :

2 ampli basse, 3 amplis guitare (Laney, Katana acheté en 2019), 1 ampli Roland multifonction acheté en 2018, 2 claviers numériques (1 Roland FP 50 racheté en 2014 et 1 Yamaha 125 BK acheté en 2022), un clavier (meuble) Yamaha CLP 535 (acheté en 2016 pour la salle de Formation Musicale), 7 micros (avec pieds et câbles), 7 piezos pour guitare, sonorisation portable (enceintes amplifiées sur pied et table de mixage).
3 chaînes hi-fi fixes et 2 postes portables, 1 enceinte connectée.

Bibliothèque et médiathèque :

L'EMMD dispose d'ouvrages pédagogiques, de partitions et de quelques CD uniquement à l'usage des professeurs.

Dans le cadre du projet de l'EMMD et le projet de ludo-médiathèque, votés par le Conseil Municipal, prévoyant la mise en place progressive d'un vrai pôle ressources, la médiathèque a commencé à constituer un fond :

- de DVD sur la musique et la danse (films de fiction, documentaires, spectacles),
- de partitions de répertoire classique et de répertoire de variété.

Tous ces documents sont mis à la disposition du public pour le prêt.

L'établissement dispose-t-il d'un lieu de diffusion ? oui non

L'EMMD de Fosses ne possède pas de lieu de diffusion à l'intérieur de ses locaux. Cependant l'EMMD a la chance d'avoir accès à une salle de spectacle professionnelle « l'Espace Germinal » (salle et techniciens) 5 fois par an pour trois concerts et deux représentations du spectacle des classes de danse.

Si oui, nombre de places : 250 à 300 selon configuration

Est-il équipé en sonorisation ? Oui

Est-il équipé en lumière ? Oui

L'établissement est équipé d'une salle de pratiques collectives d'une superficie de 57 m² équipée d'un piano à queue, de portes acoustiques et de panneaux absorbants qui peut faire office de salle d'audition pour une quarantaine de personnes.

Par ailleurs le bâtiment du Pôle social et culturel est équipé (au niveau du centre social) d'une salle pluridisciplinaire d'une superficie de 90m² déjà utilisée à plusieurs reprises par l'EMMD.

L'établissement dispose-t-il d'un équipement d'enregistrement ? oui non
(préciser : magnétophones, multipistes, tables, effets...)

S'agit-il d'un studio, d'un espace spécifique, équipé ?

Est-il adapté aux musiques actuelles ?

L'équipement est doté d'un studio de répétition dédié aux musiques amplifiées d'une superficie de 29.2 m² équipé de panneaux absorbants fibres minérales type « wall pannel » et de portes acoustiques.

L'établissement dispose-t-il d'une salle de danse spécifique ? oui non

Si oui, est-elle dotée d'équipements sanitaires ? oui non

Préciser le type de revêtement de sol :

Salle de danse d'une superficie de 113.7 m² équipée d'un parquet flottant (double plancher), de barres et de miroirs avec rideaux, d'un local de stockage pour les costumes d'une superficie de 23.1m², d'un vestiaire femmes de 15.07m² et d'un vestiaire hommes de 8.1 m². Elle est également équipée d'une chaîne hi-fi, d'une squelette anatomique et d'une barre mobile.

DOSSIER DE STRUCTURATION FAS / SYNTHÈSE CHIFFRÉE 2026 : Établissements territoriaux

Ce document fait partie intégrante du dossier de demande d'aide à la structuration 2026 pour les établissements d'enseignement artistique spécialisés.
Les 3 onglets sont à compléter obligatoirement pour valider la complétude du dossier déposé.

PARTIE 4. EFFECTIF DES ÉLÈVES INSCRITS

INDICATEURS GÉNÉRAUX	Nombre total d'élèves (nombre d'individus inscrits dans l'établissement) Attention : Le total des élèves individus doit être inférieur ou égal au total des élèves inscrits dans chaque spécialité (cas des élèves inscrits dans deux spécialités différentes)		MUSIQUE						DANSE			THÉÂTRE		ARTS PLASTIQUES		
	Année n-1	Année n	Formation musicale	Pratique instrumentale et vocale individuelle	Pratiques collectives		Nb total d'élèves en musique (individus)*	Dont nbre de filles	Dont élèves en éveil/initiation	Nb total d'élèves en danse (individus)*	Dont nbre de filles	Dont élèves en éveil/initiation	Nb total d'élèves en théâtre (individus)*	Dont nbre de filles	Nb total d'élèves en arts plastiques (individus)*	Dont nbre de filles
					vocales	Instrumentales										
	235	192	91	99	39	41	137	91	26	66	62	28	NC	NC	NC	NC
99 individus, 105 inscriptions																
TRANCHES D'ÂGE DES ÉLÈVES (indiquer le total par âge)																
0-3 ans (inclus)		3 - 6 ans (inclus)		7-11 (inclus)		12-15 ans (inclus)		15 -18 ans		18 et +						
NC		29		66		44		17		49						

Nombre d'élèves habitant la commune	Nombre d'élèves dans l'intercommunalité	Nombre d'élèves hors intercommunalité
168	13	11

192

PARTIE 5. RÉPARTITION DES EFFECTIFS

ÉLÈVES DE MUSIQUE EN 1 ^{ER} CYCLE					
Discipline principale	Nombre d'élèves	Discipline complémentaire : nombre d'élèves			
		Formation et/ou culture musicale	Pratiques collectives instrumentales	Pratiques collectives vocales	Options ou autres
Alto	0	0	0	0	0
Batterie	3	3	0	0	Danse : 1
Clarinette	0	0	0	0	0
Flûte traversière	0	0	0	0	0
Guitare	8	8	3	1	Danse : 2
Piano	33	33	1	6	Violon : 1 Clarinette : 1
Saxophone	2	2	0	0	0
Violon	11	11	4	4	Piano : 1
TOTAUX	57	57	8	11	0

ÉLÈVES DE MUSIQUE EN 2 ^{EM} CYCLE					
Discipline principale	Nombre d'élèves	Discipline complémentaire : nombre d'élèves			
		Formation et/ou culture musicale	Pratiques collectives instrumentales	Pratiques collectives vocales	Options ou autres
Alto	0	0	0	0	0
Batterie	2	2	2	0	0

RÉPARTITION DES ÉLÈVES : MUSIQUE

Clarinete	1	1	0	0	Piano : 1
Flûte traversière	1	1	0	0	Piano : 1
Guitare	3	3	3	0	Piano : 1
Piano	4	3	0	0	Guitare : 1
Saxophone	1	1	1	0	0
Violon	2	2	2	0	0
TOTAUX		13	8	0	0

ÉLÈVES DE MUSIQUE EN 3 ^{ème} CYCLE					
Discipline principale	Nombre d'élèves	Discipline complémentaire : nombre d'élèves			
		Formation et/ou culture musicale	Pratiques collectives instrumentales	Pratiques collectives vocales	Options ou autres
Alto	0	0	0	0	0
Batterie	0	0	0	0	0
Clarinete	1	0	0	0	0
Flûte traversière	0	0	0	0	0
Guitare	0	0	0	0	0
Piano	0	0	0	0	0
Saxophone	0	0	0	0	0
Violon	0	0	0	0	0
TOTAUX		0	0	0	0

ÉLÈVES DE THÉÂTRE						
Discipline principale Préciser cycles 1, 2 ou 3	Nombre d'élèves	Disciplines complémentaires : nombre d'élèves				
		Jeu théâtral (improvisation, répertoire...)	Marionnettes, théâtre gestuel, clown, commedia dell'arte...	Culture théâtrale	Autres disciplines artistiques	Autres, préciser
Ex : 2 ^e cycle	10	Improvisation : 10	Marionnettes : 3 Clown : 2	7	Danse : 3 Chant : 2	
TOTAUX		0	0	0	0	0

ÉLÈVES DE DANSE						
Discipline principale Préciser cycles 1, 2 ou 3	Nombre d'élèves	Disciplines complémentaires : nombre d'élèves				
		Formation musicale danseurs	Autres danses : classique, contemporaine ...	Pratiques chorégraphiques collectives : ateliers, représentations ...	Histoire de la musique et la danse	Options ou autres, préciser
Ex : Danse contemporaine 1 ^{er} cycle	15	10	Classique : 4 Jazz : 3	10	0	
Danse contemporaine cycle 1	14	0	Danse classique : 6	0	0	Guitare : 1

REPARTITION DES
 ÉLÈVES | THÉÂTRE

Accusé de réception en préfecture
 095-219502507-20260331-DEC202627-AI
 Date de télétransmission : 07/04/2026
 Date de réception préfecture : 07/04/2026

REPARTITION DES ELEVES DANSE	Danse contemporaine cycle 2	11	0	Danse classique : 8	Atelier chorégraphique : 6	0	Piano : 1
	Danse contemporaine cycle 3	1	0	Danse classique : 1	0	0	0
	Danse classique cycle 1	11	0	Danse contemporaine : 7	Atelier chorégraphique : 1	0	Guitare : 1 Flûte : 1 Batterie : 1
	Danse classique cycle 2	5	0	Danse contemporaine : 3	0	0	0
	Danse classique cycle 3	4	0	Danse contemporaine : 4	Atelier chorégraphique : 2	0	0
	TOTAUX		0	0	0	0	0

Nom de l'établissement d'enseignement artistique :
BUDGET DE FONCTIONNEMENT A LA CHARGE DE LA COMMUNE / REALISE 2025
Le budget réalisé doit impérativement être équilibré

DEPENSES	€	RECETTES	€
Charges du personnel		Recettes propres	59586,5
<i>Masse salariale pédagogique</i>	274028,59	Adhésions / cotisations	59114,5
> rémunération brute + charges patronales DIRECTEUR	59812,93	Billetterie	335
> rémunération brute + charges patronales ENSEIGNANTS	212262,88	Location d'instruments	137
> rémunération brute + charges patronales JURYS	1952,78		
		Autre: préciser	
<i>Masse salariale personnel administratif</i>	52351,11		
> rémunération brute + charges patronales	52351,11	Total des subventions obtenues	
		> Ministère de la culture et de la communication	
		> Conseil régional d'Ile-de-France	
Frais artistiques (création et diffusion)		> Conseil départemental du Val d'Oise :	
Contrats de vente et de cession		aide à la structuration	2293
Cachets (charges incluses)	1411,5	aides aux projets	5077
Commande			
AGESSA			
Droits d'auteurs : SACD, SACEM...	220	> Intercommunalité: préciser	
Droits voisins : Spedidam, ADAMI...			
Prestation de service	18827,5	> Autre subvention publique: préciser	
Autre : SEAM et FFEA	502,5		
Frais techniques		Autres apports	0
Achat d'instruments et investissement	2249,65	> Organismes professionnels (ADAMI, FCM....)	
Achats partitions	146,31	> Mécénats	
Entretien du parc instrumental	700	> Parrainages	
Autre: équipement, costumes de danse et fournitures	1492,79	> Divers : préciser	
Frais généraux de fonctionnement		charges pour la commune	286349,18
Loyer, charges et fluides			
Affranchissement, téléphonie			
Assurance			
Documentation générale	99		
Déplacement, mission, réception			
Publicité, publication	300		
Dépenses diverses : préciser			
Alimentation	536,73		
TOTAL DES DEPENSES	353305,68	TOTAL DES RECETTES	353305,68

*préciser si les frais artistiques sont pris en charge par une association

Nom de l'établissement d'enseignement artistique :
BUDGET DE FONCTIONNEMENT A LA CHARGE DE LA COMMUNE / PREVISIONNEL 2026

Le budget prévisionnel doit impérativement être équilibré

DEPENSES	€	RECETTES	€
Charges du personnel		Recettes propres	
Masse salariale pédagogique	274028,59	Adhésions / cotisations	60613
> rémunération brute + charges patronales DIRECTEUR	59812,93	Billetterie	600
> rémunération brute + charges patronales ENSEIGNANTS	212262,88	Location d'instruments	137
> rémunération brute + charges patronales JURYS	1952,78	Autre: préciser	
Masse salariale personnel administratif	52351,11		
> rémunération brute + charges patronales	52351,11	Total des subventions obtenues	
		> Ministère de la culture et de la communication	
Frais artistiques (création et diffusion)		> Conseil régional d'Ile-de-France	
Contrats de vente et de cession		> Conseil départemental du Val d'Oise :	
Cachets (charges incluses)	3500	aide à la structuration	2293
Commande		aides aux projets	4000
AGESSA			
Droits d'auteurs : SACD, SACEM...	970	> Intercommunalité: préciser	
Droits voisins : Spedidam, ADAMI...			
Prestation de service	14817	> Autre subvention publique: préciser	
Autre : SEAM et FFEA	502,5		
Frais techniques		Autres apports	
Achat d'instruments et investissement	3650	> Organismes professionnels (ADAMI, FCM....)	
Achats partitions	150	> Mécénats	
Entretien du parc instrumental	900	> Parrainages	
Autre: équipements, costumes de danse et fournitures	1575	> Divers : préciser	
Frais généraux de fonctionnement		charges pour la commune	286200,2
Loyer, charges et fluides			
Affranchissement, téléphonie			
Assurance			
Documentation générale	99		
Déplacement, mission, réception			
Publicité, publication			
Dépenses diverses : préciser			
location de car et chauffeur	600		
Alimentation	700		
TOTAL DES DEPENSES	353843,2	TOTAL DES RECETTES	353843,2

*préciser si les frais artistiques sont pris en charge par une association

Je certifie que toutes les informations comprises dans le présent dossier sont exactes.

Montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil départemental

15 000 €

Fait à Fosses
Le 31 mars 2026

Signature du Maire /Président,

*La Maire
Jacqueline*

